



Association canadienne des
producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	1
Message du directeur exécutif	2
Au sujet de l'ACPS	3
CE QUE NOUS FAISONS	3
POURQUOI NOUS LE FAISONS	4
Pourquoi la semence importe	5
Faits saillants de 2021	10
NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ACPS	10
ACPS 2.0—RENOUVELLEMENT ET MODERNISATION	12
CERTIFICATION	13
POLITIQUE	16
NORMES	16
TECHNOLOGIE ET HABILITATION NUMÉRIQUE	17
SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES MEMBRES	18
Nos assemblées	20
Notre mise à jour financière	22
Nos intervenants	23
NOTRE CONSEIL	26
NOS COMITÉS PERMANENTS	28
NOTRE PERSONNEL	29
Annexe A	30
ÉTATS FINANCIERS	30

* Les états financiers vérifiés de 2021-2022 et les procès-verbaux de l'Assemblée annuelle et de l'Assemblée générale extraordinaire de 2021 sont disponibles en ligne à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Cette année s'est déroulée relativement rapidement alors que nous avons tous continué de vivre et de travailler dans un contexte social incertain et plutôt que d'être capables de se serrer la main en personne, nous nous sommes rassemblés virtuellement.

Malgré les nombreux obstacles placés sur notre route, nous avons fait plusieurs pas en avant – des pas pour devenir une association plus forte, souple et plus efficace dans notre monde en constante évolution.

Ces progrès comprennent le lancement du Plan d'affaires ACPS 2.0, élaboré au niveau de la base et qui donne à chacun la possibilité de faire entendre sa voix. ACPS 2.0 se fonde sur notre conviction qui veut que des membres unis sont plus forts et nous permettront de progresser et de bâtir le système de semences de prochaine génération.

Nous l'avons constaté encore cette année lorsque nous avons travaillé ensemble en tant que famille du secteur des semences pour atténuer l'incidence de la sécheresse dans l'Ouest pour nos membres et collectivités.

Cet effort collectif continue d'être important alors que cherchons à préparer l'avenir du système de certification des cultures de semences. Nous continuons à mettre à profit une solide gouvernance et de solides partenariats dans le but de nous préparer aux changements dans les rôles et responsabilités qui découlent du processus de Modernisation de la réglementation des semences.

J'entrevois un bel avenir pour l'ACPS. Avec des changements majeurs si nombreux auxquels sont

confrontés les agriculteurs aujourd'hui, le moment est venu de s'unir – de se rallier derrière des buts communs. Grâce à une communication et une collaboration continues, nous pouvons offrir encore plus de valeur à nos membres, à nos intervenants et à l'agriculture canadienne dans son ensemble.

Avec nos nouveaux dirigeants, Doug Miller et Caroline Lafontaine, votre exécutif et votre conseil d'administration sont ici pour vous représenter et travaillent fort pour déployer tous ces efforts.

Alors que mon mandat de président de l'ACPS tire à sa fin, je vous remercie tous très sincèrement – membres, intervenants, personnel, conseil d'administration et agriculteurs canadiens. J'ai eu le grand plaisir de travailler et d'en apprendre beaucoup auprès de gens merveilleux et passionnés d'un océan à l'autre et j'en suis réellement reconnaissant.

Je suis fier d'être un producteur de semences et de notre contribution à l'agriculture canadienne.

Joe Rennick
Président



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

L'ACPS est une organisation riche d'une longue tradition et dotée de nombreux membres solides et dynamiques. Devenir directeur exécutif en 2021 fut pour moi (et est toujours) une occasion formidable de diriger et de faire croître l'Association.

Lors de notre AGA de 2021, j'ai dit que le fait de positionner l'ACPS comme chef de file mondial de la certification des semences, de s'adapter avec souplesse aux besoins du marché et d'être une voix forte pour les producteurs de semences nous aiderait à bâtir un meilleur système qui fonctionne pour tous.

Après une année dans ce poste, je continue de travailler étroitement avec notre conseil d'administration en adoptant une approche proactive et efficace envers notre activité de base et de nouvelles perspectives emballantes.

Nous planifions faire progresser l'ACPS pour la prochaine génération de producteurs de semences et pour l'ensemble du système de certification des semences pédigrées. À l'appui de ce plan se trouve une base de membres motivés, engagés et très performants, des produits et des services précieux offerts par l'ACPS, une relation de travail solide et saine avec nos filiales, et l'occasion d'apporter d'importants changements grâce à la Modernisation de la réglementation des semences.

Nous avons déjà fait de gros progrès. Nous avons lancé les certificats de culture numériques, un grand pas vers un système de certification des cultures de semences numérique de bout en bout. Nous avons élargi nos consultations lors de l'examen de la Circulaire 6. Nous

avons emménagé dans de nouveaux bureaux, plus petits et plus souples, qui répondent à nos besoins. Nous avons créé *Formation ACPS*, notre programme de cyberapprentissage sur les semences doté de ressources pédagogiques uniques pour les producteurs de semences et les organisation du secteur semencier. Nous avons certifié quelque 1,25 million d'acres de semences.

Tout cela, et nous travaillons encore dans le cadre de restrictions imposées par la pandémie mondiale!

Il est indéniable que nous vivons une période emballante à l'ACPS. Le temps est venu de croître et de réaliser ce que notre Association peut être et nous sommes engagés envers l'excellence dans nos activités de base. J'encourage quiconque souhaite s'impliquer à le faire. Sentez-vous bien libres de communiquer avec moi, le bureau national ou votre filiale provinciale.

En travaillant ensemble, nous allons créer l'assise pour le système de semences de prochaine génération.

Doug Miller
Directeur exécutif



AU SUJET DE L'ACPS

CE QUE NOUS FAISONS

Fondée en 1904, l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est l'autorité nationale en matière de certification des cultures de semences du Canada, pouvoir délégué en vertu de la Loi sur les semences et du Règlement sur les semences du gouvernement fédéral pour assurer la prestation du système de certification des cultures de semences du Canada. L'ACPS élabore et gère des normes et procédures en matière de certification afin d'assurer la pureté variétale et l'identité génétique des cultures de semences pédiées ainsi que des semences de statut Sélectionneur et Select pour toutes les grandes cultures agricoles, sauf les pommes de terre.

L'ACPS est une organisation sans but lucratif régie par un conseil d'administration formé d'administrateurs producteurs de semences, de conseillers de gouvernements provinciaux, de conseillers pédagogiques et d'autres experts du secteur. Dotée d'une filiale dans chaque province du Canada, l'ACPS, ses filiales et le gouvernement du Canada collaborent étroitement pour réaliser notre mandat lié à la certification des semences pédiées.



Par la certification des cultures de semences, l'ACPS **donne une assurance fiable de la qualité et de l'identité génétique de la semence**. La semence Certifiée donne aux agriculteurs canadiens, aux chaînes de valeur et aux fabricants d'aliments une qualité et une identité génétique assurées de la semence en lesquelles ils peuvent avoir confiance.



L'ACPS **collabore étroitement avec l'industrie afin de s'assurer que les normes sont à jour, harmonisées à l'échelle internationale et intègrent la nouvelle technologie**. Nous favorisons la confiance, la traçabilité et la transparence par le biais du processus de certification des semences – depuis la production de la semence de Sélectionneur initiale jusqu'à la semence Certifiée, en passant par les générations pédiées.



À titre de plus importante organisation semencière du Canada, nous **représentons 2 500 entités canadiennes produisant des semences**, dont la taille varie de petites entreprises agricoles semencières familiales à de grandes entreprises en sciences de la vie et institutions publiques de sélection.



L'ACPS **appuie l'innovation dans la technologie des semences ainsi que les procédures et politiques** qui appuient le système de certification des semences du Canada, tant au pays qu'à l'étranger. En tant que pays qui mise fortement sur le commerce mondial, nous représentons et appuyons les intérêts du Canada à l'Association of Official Seed Certification Agencies (AOSCA) et nous appuyons l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) aux Systèmes de semences de l'OCDE.



L'ACPS **offre des services de perfectionnement professionnel** afin d'accroître les connaissances et l'ensemble des compétences du secteur. Elle agréé les producteurs de semences et accorde la reconnaissance professionnelle aux sélectionneurs de végétaux. Ces services contribuent à faire en sorte que le secteur canadien des semences est doté des personnes, compétences et connaissances nécessaires pour un système de semences de prochaine génération.



L'ACPS **fait la promotion du système canadien de certification des semences et de l'importance de notre secteur des semences** – tout en défendant les valeurs de base de l'organisation qui sont intégrité, imputabilité, transparence, collaboration et respect.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

Pour le bénéfice de tous les Canadiens!

La semence est le fondement des systèmes alimentaires à l'échelle mondiale. Neuf bouchées sur dix d'aliments commencent par une semence, les producteurs de semences sont au cœur du secteur des semences du Canada. Ils produisent des variétés de semences de grande qualité dont l'identité est assurée et qui sont essentielles à un secteur agroalimentaire durable.

L'ACPS a un partenariat avec le gouvernement pour s'assurer que les aliments du Canada sont sécuritaires, que notre chaîne d'approvisionnement agricole est sûre, et que nos agriculteurs ont la confiance la plus complète dans la semence qu'ils achètent et sèment.

Le saviez vous?



Neuf bouchées sur dix d'aliments commencent par une semence

Nos principes fondamentaux

NOTRE MISSION

Représenter et appuyer nos membres, faire avancer les intérêts de l'industrie des semences et, en collaboration avec nos partenaires, livrer et promouvoir un système de certification des semences flexible, réactif et rentable au Canada

NOTRE VISION

L'ACPS est une organisation novatrice, fondée sur la science qui est engagée à appuyer un secteur agricole canadien à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la traçabilité génétique des semences

NOS VALEURS

Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect



POURQUOI LA SEMENCE IMPORTE


L'agriculture est le pilier économique de nombreux pays. En plus de fournir les aliments, les aliments pour animaux, le carburant et les fibres, l'agriculture appuie également la stabilité économique rurale et offre de vastes perspectives d'emploi.

L'ACPS accorde une grande valeur aux années de service et au dévouement de ses membres. Ils contribuent à l'amélioration du secteur canadien des semences, de l'agriculture canadienne et de leurs collectivités locales.

En tant que premier lien dans notre chaîne agroalimentaire, le rôle crucial des producteurs de semences et des entreprises semencières du Canada ne peut pas être sous-estimé. La qualité des semences, l'assurance de la pureté variétale et de l'identité génétique ainsi que l'innovation ont une énorme incidence sur l'économie canadienne.

L'incidence économique des semences canadiennes *

 incidence économique du secteur des
~6,0 milliards de dollars!

 exportations de semences canadiennes de
607 millions de dollars
avec plus de 50 types différents de cultures

 ventes annuelles de semences de
~3,2 milliards de dollars

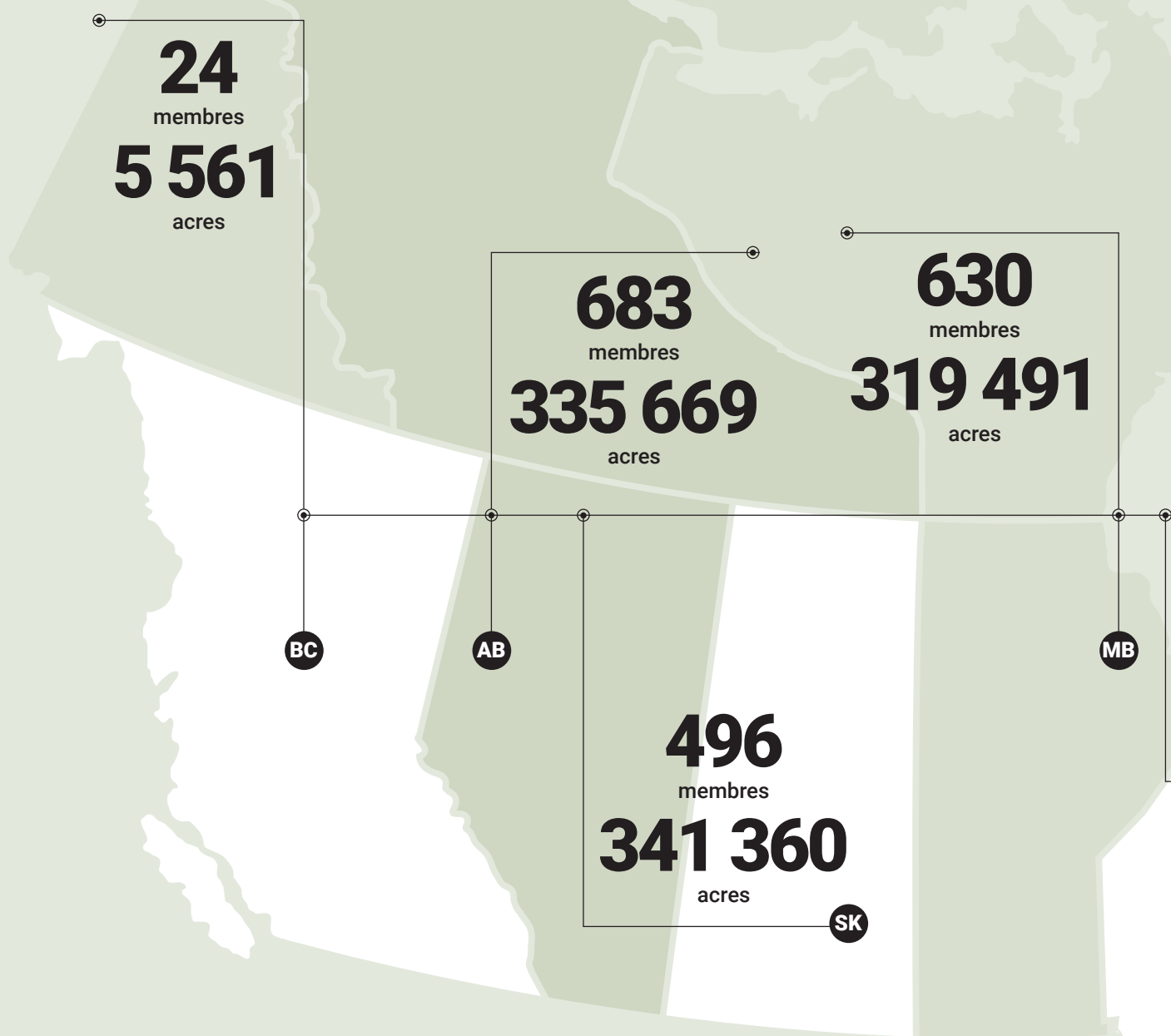
 **60 000**
personnes employées

 **~205 millions de dollars**
investis dans la recherche

* données de 2018

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES MEMBRES

Les producteurs de semences du Canada varient en taille et en importance, depuis des fermes familiales indépendantes à d'importantes entreprises semencières. Ils sont des chefs de file dans le domaine de l'innovation dans l'agriculture canadienne et ont un riche historique de chaîne de valeur de la terre à la table enracinée dans la préservation de l'identité et de l'assurance de la qualité. Nos producteurs de semences sont engagés envers le système de semences du Canada, ses normes et les méthodes de production de semences propres, conformes à la variété et de grande qualité.



CANADA
2021

3 113

membres

1 253 872

acres

562

membres

81 674

acres

26

membres

5 285

acres

671

membres

163 491

acres

ON

QC

**Provinces
maritimes**

Sélectionneurs de végétaux en 2021



SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

EN 2021

Sélectionneurs de végétaux

509

Sélectionneurs de végétaux associés

73

Nouveaux sélectionneurs de végétaux

13

Nouveaux sélectionneurs de végétaux associés

3

Producteurs de parcelles en 2021



PRODUCTEURS DE PARCELLES

EN 2021

Producteurs de parcelles

870

Producteurs de parcelles actifs

312

Producteurs de parcelles Probation

90

Nouveaux producteurs de parcelles agréés par l'ACPS

30

dont 39 ont commencé leur période de probation

APERÇU DES TENDANCES RELATIVES À LA SUPERFICIE EN ACRES

À la fin de l'exercice 2021, 3 113 membres de l'ACPS avaient demandé la certification de 12 861 champs et de 2 532 parcelles sur 1 252 724 acres (506 959 ha). Si l'on examine la superficie en acres par province, il y a eu une diminution de 18 000 acres en Alberta et une augmentation de 14 000 acres au Manitoba. La superficie en acres a été relativement stable en Saskatchewan à 341 000 acres.

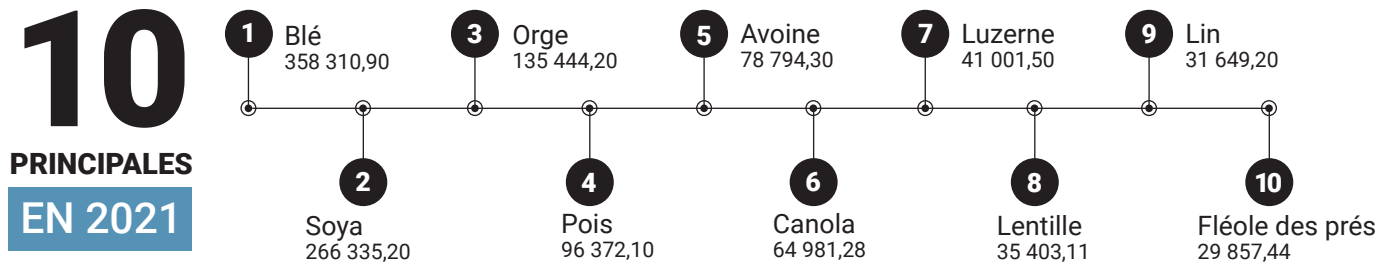
Cette année, 15 espèces ont enregistré une augmentation dans la superficie en acres, les augmentations les plus importantes étant le lin, l'orge, et la féverole. Les acres de lin ont augmenté proportionnellement au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Les acres d'orge ont augmenté le plus en Saskatchewan, mais ont été contrebalancés par une diminution en Alberta. Dans le cas de la féverole, l'augmentation s'est produite principalement en Alberta. Les acres d'avoine continuent d'augmenter.

Totaux annuels des parcelles (2021–2019)

TYPE DE PARCELLE	2021	2020	2019	VARIATION (+/-)*
Sélectionneur	772	1 023	983	-251
Fondation	54	63	64	-9
Probation	109	87	79	22
Select	1 600	1 579	1 618	21
Total	2 535	2 752	2 744	-217

STATISTIQUES SUR LES CULTURES

Dix principales cultures pédigrées selon la superficie totale en acres en 2021



Augmentation de la superficie en acres
comparativement à 2020

Féverole (51 %) 14 858	Pois chiche (46 %) 4 473
Lin (36 %) 31 649	Seigle (23 %) 6 794
Orge (4,8 %) 135 444	



Diminution de la superficie en acres
comparativement à 2020

Triticale (32 %) 2 269	Agropyre (32 %) 4 856
Soya (4 %) 266 335	Lentille (9 %) 35 403
Ivraie (12 %) 17 158	





FAITS SAILLANTS DE 2021

Avec le lancement du plan d'affaires ACPS 2.0, l'accent que nous mettons sur la préservation l'excellence dans nos activités de base malgré les défis posés par la pandémie, et notre rôle au sein du processus de de Modernisation de la réglementation des semences (MRS), 2021 a été une année importante pour l'ACPS.

NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ACPS

En mars 2021, le président de l'ACPS Joe Rennick a annoncé la nomination de Doug Miller au poste de directeur exécutif et de chef de la direction.

Ancien administrateur gestionnaire, Certification et services technologiques, Doug a été à l'avant-scène de la modernisation du système de certification des semences et de la transformation numérique au cours des dix dernières années. Cette nomination indique à quel point le conseil est convaincu que Doug possède la vision et l'expérience nécessaires pour renforcer les services de base de l'ACPS et pour diriger efficacement le renouvellement d'ACPS 2.0.



En outre, Caroline Lafontaine a été nommée au poste de chef des opérations. Ancienne administratrice gestionnaire, Communications et services à la clientèle, Caroline a travaillé avec ardeur avec les membres et les filiales régionales pendant plus de 15 ans. Par ce nouveau rôle, Caroline amènera la voix des producteurs de semences à la table de la direction et dirigera les opérations quotidiennes de l'Association, mettant en œuvre des stratégies et procédures opérationnelles et supervisant les programmes et services qui appuient les membres et les intervenants.

Avec une solide équipe de soutien et un conseil d'administration engagé disposant d'un mandat clair pour l'Association, l'ACPS est bien placée pour servir le secteur canadien des semences sous la direction de Doug et de Caroline pour les années à venir.

Nous désirons remercier Glyn Chancey, le directeur exécutif sortant, pour ses années de leadership et son orientation stratégique envers l'Association. Le dévouement constant de Glyn envers l'ACPS a fait une différence durable dans le secteur canadien des semences.



Doug Miller



Caroline Lafontaine



ACPS 2.0—RENOUVELLEMENT ET MODERNISATION

Officiellement lancé lors de l'Assemblée générale annuelle 2021 de l'Association, ACPS 2.0 est notre feuille de route pour une modernisation continue. Il s'agit d'un plan d'affaires clair, complet et inclusif qui répond aux pressions pour un changement dans le secteur des semences du Canada.

ACPS 2.0 décrit notre vision stratégique — un avenir où l'ACPS est prête à s'affirmer et à assumer un rôle de leadership encore plus important dans le système des semences du Canada — un avenir qui embrasse la numérisation grâce à un guichet unique pour les services de réglementation des semences — et un avenir qui est axé sur le renforcement de la gouvernance et des partenariats. Le plan d'affaires se concentre sur sept domaines clés.

1. **Politique sur les semences** : Nos recommandations précises pour renouveler le partenariat public-privé avec le gouvernement et offrir un plus grand leadership de l'ACPS.
2. **Modèle d'affaires numérique** : Fournir une certification numérique des semences de bout en bout et créer des possibilités de production de valeur grâce aux technologies numériques.
3. **Perfectionnement professionnel** : soutenir le développement volontaire d'un ensemble diversifié des compétences des producteurs et renforcer la réputation de l'ACPS en tant que professionnels des semences expérimentés et compétents.

4. **Gouvernance** : Emmener plus de voix à la table, en favorisant une plus grande participation de la base et un accent renouvelé sur une bonne gouvernance harmonisée aux besoins opérationnels.
5. **Partenariats et relations gouvernement/intervenants** : Avec un rôle déterminant de l'ACPS dans le système, nous sommes déterminés à collaborer encore plus étroitement avec un éventail plus vaste de partenaires du gouvernement, du secteur des semences et de la chaîne de valeur.
6. **Coordination national-filiales** : Les partenariats sont cruciaux, et aucun ne l'est plus que les relations de l'ACPS avec ses filiales. Nous continuerons à explorer de nouvelles façons de partager les ressources et à travailler ensemble pour le bénéfice de tous les producteurs de semences partout au Canada.
7. **Promotion de la valeur de la semence Certifiée** : Raconter l'histoire de la valeur que la semence Certifiée et le système de semences pédigrées apportent au Canada et suscitent l'intérêt dans la semence Certifiée.

Fondamentalement, ACPS 2.0 consiste à repousser les limites de ce qu'est l'ACPS et de ce qu'elle peut faire pour accroître ses services afin de fournir plus de valeur au secteur canadien des semences. Vous pouvez télécharger le plan d'affaires intégral d'ACPS 2.0 à partir du [site Web de l'ACPS](#).

CERTIFICATION

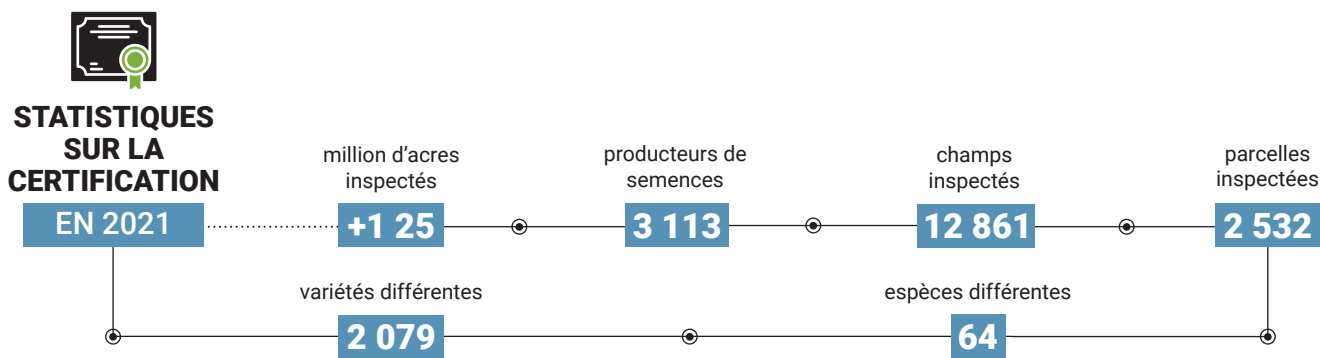
La certification des semences donne confiance à nos agriculteurs canadiens; confiance en l'identité génétique et en la pureté variétale de sorte que les semences qu'ils sèment produiront la culture à laquelle ils s'attendent et confiance en la traçabilité de la semence Certifiée qui remonte jusqu'à la semence de Sélectionneur d'origine grâce aux systèmes d'assurance de la qualité.

Cette confiance se répercute sur la chaîne de valeur, depuis les transformateurs jusqu'aux marchés internationaux en passant par les tablettes des épiceries. Les producteurs de semences canadiens et la certification des semences forment l'assise du secteur canadien des semences et sont essentiels à un secteur agroalimentaire canadien durable et novateur.

La certification des cultures de semences se fait par l'intermédiaire d'un partenariat privé-public unique avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Nous collaborons étroitement avec l'ACIA pour gérer et améliorer les procédures de certification des semences, les normes et notre plateforme CertiSem.

La plateforme CertiSem de l'ACPS offre une solide assise à un guichet unique du secteur des semences. Nous sommes impatients de connaître ce que l'avenir réserve à cette plateforme logicielle lauréate.

L'ACPS étant l'autorité nationale en matière de certification des cultures de semences du Canada, la taille et l'importance de ses efforts de certification en font l'un des organismes de certification des cultures de semences les plus importants et les plus modernes au monde. Nous y parvenons parce que nous avons adopté un état d'esprit axé sur le numérique d'abord.



Une donnée clé pour évaluer le rendement de notre certification est la rapidité avec laquelle les rapports d'inspection des cultures de semences sont évalués et avec laquelle nous faisons connaître les décisions de certification aux producteurs. Alors que l'ACPS a poursuivi ses investissements dans ses plateformes numériques, nos temps de traitement des décisions de certification ont diminué pour s'établir à moins d'une journée en moyenne, ce qui nous permet de répondre aux besoins des producteurs au moment où cela importe le plus.

En 2021,



le temps moyen pour obtenir une décision de certification à l'égard d'un rapport de culture. L'ACPS a procédé à plus de 100 000 demandes de certification de 1,25 million d'acres concernant 64 espèces différentes de plus de 2 000 variétés de semences ou d'identités génétiques produites par les producteurs de semences canadiens!

Superficie en acres inspectée en 2021 par province

ESPÈCE	ÎPÉ	NÉ	NE	QC	ON	MB	SK	AB	CB	INT
AGROPYRE, ÉLYME						98	1 563	2 815	380	
ALPISTE DES CANARIES							2 856			
AVOINE	123		1 954	12 842	3 484	30 689	20 745	8 387	571	
BLÉ	612		444	18 542	21 770	95 896	127 213	92 654	1 178	
BROME						387	2 362	3 384	157	
CHANVRE				265	48	1 831	566	2 849		
COLZA					108			63 726		1 148
FÉTUQUE						7 384	5 298	5 693		
FÉVEROLE						1 035	5 836	7 954	34	
FLEOLE DES PRES						8 471	6 620	12 631	2 135	
HARICOT DE GRANDE CULTURE	28				2 770	1 061	339	309	71	
LENTILLE							28 901	6 502		
LIN				22		6 123	17 922	7 583		
LOTIER CORNICULÉ						2 221	170			
LUZERNE						7 883	14 278	18 841		
MAIS HYBRIDE					16 258					
MOUTARDE							557	1 327	58	
ORGE	694		817	7 477	3 820	14 165	52 852	54 962	659	
POIS CHICHE							3 422	1 051		
POIS DE GRANDE CULTURE	187			481		18 131	42 277	35 109	188	
RAY-GRASS						11 847	2 293	2 888	130	
SARRASIN	30			710		642				
SEIGLE	45		75	333	26	1 766	865	3 684		
SOYA			275	40 784	115 227	108 898	1 011	140		
TRÈEFLE						254	2 376	1 463		
TRITICALE				219	175	462	616	798		
AUTRES CULTURES					2	247	423	920		
Grand Total	1 719	0	3 566	81 674	163 686	319 491	341 360	335 669	5 561	1 148
2020	1 820	21	2 908	84 173	170 481	305 484	340 621	353 966	4 705	2 368
2019	2 983	51	3 603	84 066	171 596	341 753	330 067	351 760	5 491	2 516
*(-/+) Variation	- 101	- 21	658	- 2 499	- 6 795	14 006	739	- 18 298	856	- 1 220

Superficie en acres inspectée en 2021 par année

ESPÈCE	2021	2020	2019	CHANGE (+/-)*
AGROPYRE, ÉLYME	4 856	7 135	6 715	-1 730
ALPISTE DES CANARIES	2 856	1 312	230	6 254
AVOINE	78 794	77 306	74 019	4
BLÉ	358 311	368 944	358 812	145
BROME	6 290	7 206	7 767	-916
CHANVRE	5 559	4 763	6 995	449
COLZA	64 981	65 654	53 917	1 544
FÉTUQUE	18 375	16 991	14 193	-673
FÉVEROLE	14 859	9 820	6 513	1 403
FLEOLE DES PRES	29 857	29 816	25 413	-237
HARICOT DE GRANDE CULTURE	4 578	4 574	4 938	5 039
LENTILLE	35 403	38 802	26 040	1 384
LIN	31 649	23 224	26 398	8 425
LOTIER CORNICULÉ	2 391	2 247	3 209	796
LUZERNE	41 002	42 732	55 354	34
MAIS HYBRIDE	16 258	16 224	17 787	-3 399
MOUTARDE	1 942	2 049	2 369	-107
ORGE	135 444	129 190	132 956	1 488
POIS CHICHE	4 473	3 070	2 861	-4 553
POIS DE GRANDE CULTURE	96 372	100 925	105 713	1 275
RAY-GRASS	17 158	19 418	24 672	-2 260
SARRASIN	1 382	933	958	-10 806
SEIGLE	6 794	5 518	4 909	41
SOYA	266 335	277 142	318 249	-3 567
TRÈEFLE	4 093	4 330	4 443	-10 633
TRITICALE	2 269	5 836	6 848	-2 279
AUTRES CULTURES	1 591	1 386	1 609	206
Grand Total	1 253 872			
2020		1 266 547		-12 675
2019			1 293 887	-27 340
2018				-41 084
2017				-18 260
2016				27 166
2015				-9 741
*(-/+) Variation				



POLITIQUE

Avec l'examen exhaustif de la réglementation des semences par l'ACIA, l'ACPS a fortement insisté en 2021 sur la Modernisation de la réglementation des semences afin d'aider à bâtir un système de semences de prochaine génération. L'ACPS a collaboré avec d'autres intervenants du secteur des semences au sein du Groupe de travail sur la MRS et des groupes d'étude sur la MRS afin de définir la première ébauche d'options de changement.

Guidée par ce à quoi un programme modernisé de certification des semences devrait ressembler dans le cadre de la Modernisation de la réglementation des semences, l'ACPS a présenté une série d'information complète en cinq volets de sa vision du système de semences du Canada. Le document de position de principe sur la MRS de l'ACPS décrivait clairement nos recommandations en vue d'une réforme de la réglementation des semences et les raisons pour lesquelles elles sont importantes.

L'ACPS a fait valoir sa vision pour des règlements plus intelligents qui ajoutent de la valeur et favorisent la concurrence, dynamisant ainsi le partenariat public-privé. Un programme de certification des semences moderne devrait s'adapter rapidement aux changements, créer une situation équitable pour tous les intervenants, être transparent et fondé sur la science, être facile à naviguer et mettre à profit la nouvelle technologie.

L'ensemble du secteur agroalimentaire du Canada dépend d'un approvisionnement fiable de semences de grande qualité à l'identité assurée. En tant que l'autorité nationale pour gérer toutes les fonctions de la certification des cultures des semences au nom du gouvernement, l'ACPS est fière de son bilan de partenaire fiable de la réglementation. Grâce à la MRS, nous pouvons faire plus au nom de l'agriculture canadienne. Vous pouvez télécharger les positions de principe de l'ACPS sur la MRS à partir du [site Web de l'ACPS](#).

NORMES

L'ACPS offre un système national de certification des cultures de semences souple et complet qui répond aux besoins des intervenants, de la production de cultures et du secteur de l'alimentation.

Nous nous engageons à collaborer étroitement avec nos partenaires afin d'apporter des améliorations au système de réglementation, tout en maintenant des normes qui inspirent confiance, qui sont transparentes et qui sont fondées sur la science.

L'élaboration et la tenue à jour de normes sur les semences sont des aspects cruciaux de notre organisation. L'ACPS s'est engagée à mener tous les ans des examens annuels et des processus de consultation au sujet de nos normes de certification afin de s'assurer que le processus d'élaboration de nos normes est inclusif.

Dans le but de s'assurer que les normes demeurent à jour et harmonisées à l'échelle internationale, l'ACPS compte sur un Comité des services de réglementation et huit groupes de travail propres à des cultures pour examiner et proposer des modifications. Ces groupes de travail sont formés d'intervenants de partout au Canada, y compris des producteurs de semences, des détaillants, des sélectionneurs de végétaux, des inspecteurs de cultures de semences, de l'ACIA et d'autres organisations de l'industrie et organismes gouvernementaux.

Assurer une vaste représentation et une expertise propre à des cultures aide l'ACPS à établir les bonnes normes de production de cultures de semences pour le Canada et renforce la solide réputation du Canada au niveau international en tant que fournisseur digne de confiance de semences de qualité.



TECHNOLOGIE ET HABILITATION NUMÉRIQUE

Un point saillant de 2021 a été le lancement des certificats de culture de semences numériques et l'intégration du site Web des membres à la plateforme numérique CertiSem. CertiSem offre la possibilité de se connecter à d'autres plateformes de tierces parties – un grand pas vers un système de certification des cultures de semences numérique de bout en bout décrit dans le Plan d'affaires d'ACPS 2.0 dans le but de réduire les inefficacités et d'accroître l'efficacité du système de semences.

Les certificats numériques réduisent le fardeau administratif de l'ancien système papier et donnent un meilleur accès au processus de certification. Il en résulte une plus grande clarté, imputabilité et confiance dans le système de certification des semences du Canada. Les utilisateurs peuvent valider un certificat de culture et obtenir un accès en temps réel à toutes les mises à jour grâce au code QR sur le certificat, procurant ainsi les freins et contreponds dont un système de traçabilité moderne a besoin pour assurer une totale transparence, reddition de comptes et intégrité accrue du système.

Des vidéos de formation et des documents de soutien ont aidé nos producteurs et intervenants à faire la transition vers le certificat de culture numérique. Alors qu'ACPS 2.0 offre une feuille de route pour un développement futur, nous modernisons activement nos systèmes numériques, offres de services et

règlements afin d'être plus souples et de mieux répondre aux besoins de nos intervenants.

L'amélioration continue est un élément essentiel du système de gestion de la qualité certifié ISO de l'ACPS. En 2021, nos améliorations comprenaient des mises à niveau régulières des services aux membres et aux clients, des procédures opérationnelles et des normes de service.

Ce que signifie la technologie pour l'ACPS

- Bâtir une solide assise pour les perspectives futures à valeur ajoutée
- Démontrer notre souplesse et notre capacité de nous moderniser pour répondre aux besoins changeants du secteur canadien des semences
- Rationaliser nos processus afin de permettre à nos membres et nos intervenants d'économiser temps et argent
- Améliorer la confiance de nos membres et intervenants dans nos offres de services

SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

L'équipe de Communications et services aux membres est chargée de mettre en œuvre des stratégies de communication qui s'harmonisent au Plan d'affaires ACPS 2.0 de l'ACPS, d'exécuter toutes les activités internes et externes ainsi que d'un engagement direct auprès des clients à l'égard des demandes de renseignements relatives aux services de certification. L'ACPS s'est engagée à fournir des communications et des services rapides, efficaces dans les deux langues officielles.

Nos communications :

- confirment que l'ACPS est **LA** voix des producteurs de semences canadiens
- positionnent l'ACPS comme le chef de file du secteur canadien des semences et comme l'autorité en matière de certification des cultures de semences du Canada
- démontent notre détermination de croître et d'améliorer nos offres de services
- renforcer la confiance chez nos membres et intervenants

Actualité semences : Nos bulletins d'information électroniques réguliers en français et en anglais portant sur les activités, enjeux, mises à jour techniques, renseignements d'ordre pédagogique et rappels de service de l'Association.



Site Web de l'ACPS : mis à jour régulièrement, notre site Web est la principale ressource d'information de l'ACPS sur les semences certifiées, les normes sur les cultures de semences, et les services de certification des semences.



Médias sociaux : Nos canaux nous permettent de mettre en lumière nos activités actuelles, événements, dates importantes, matériels pédagogiques et autres mises à jour. Le fait d'entretenir des rapports avec la communauté agricole, axés sur les producteurs de semences, les entreprises semencières et les associations semencières, de fournir un contenu utile et d'avoir un engagement significatif nous permet de contribuer au sentiment de communauté.



Twitter : Notre principal canal de médias sociaux met en lumière nos activités actuelles, événements et autre contenu utile pour développer des relations et encourager un dialogue significatif.



LinkedIn : Nouveau pour nous en 2021, notre page LinkedIn nous permet de communiquer avec les membres dans un cadre professionnel et de reconnaître l'Association comme un leader visionnaire sur des sujets de politique publique ou liés à l'industrie.



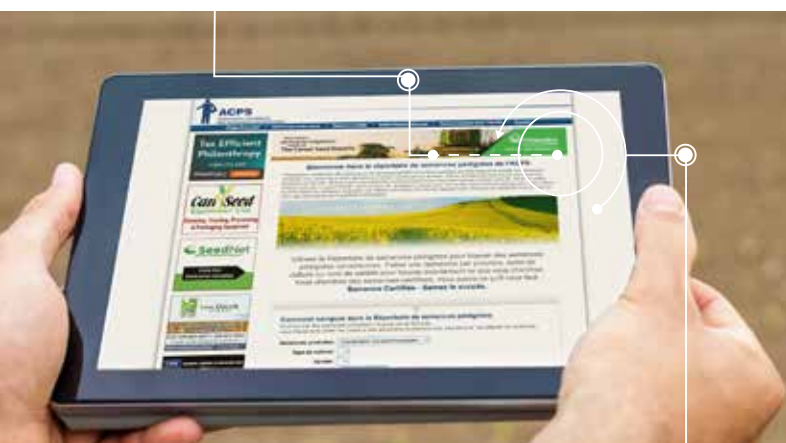
YouTube : Notre plateforme vidéo utilisée pour visionner des vidéos de formation des producteurs de semences et des vidéos promotionnelles sur la semence certifiée.

Communiquez avec nous sur nos plateformes sociales!

Publications des partenaires : Collaborer avec des éditeurs pertinents nous permet d'accroître la visibilité et la reconnaissance de la certification des semences, de l'ACPS et de ses services d'un bout à l'autre du pays et à l'étranger.



Répertoire national de semences pédigrées : Notre outil de base de données interrogeable en ligne pour toutes les espèces de semences certifiées tous les ans par l'ACPS, y compris les données sur les semences reportées l'année précédente par les membres.



Boîte à outils en RH : En partenariat avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), nous offrons aux membres un accès gratuit à une ressource en ligne qui fournit des renseignements, des outils et des ressources qui ont trait à des pratiques de gestion efficace des RH au sein des entreprises agricoles canadiennes.

L'ACPS a également continué d'offrir des trousseaux d'éducation secondaire et postsecondaire sur les semences et le Programme de formation des détaillants agricoles en partenariat avec la Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR).

Formation ACPS : Le perfectionnement professionnel est depuis longtemps une priorité pour l'ACPS. Depuis 2017, il s'est fait beaucoup de travail pour améliorer les possibilités pédagogiques en ligne pour les producteurs de semences et les intervenants. En partenariat avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et officialisée dans le Plan d'affaires d'ACPS 2.0, Formation ACPS comble les launes en matière d'apprentissage dans la production de semences au Canada, donnant un accès en ligne à une formation sur la production de semences pédigrées et les pratiques de gestion exemplaires d'un bout à l'autre du pays.

Le programme volontaire *Formation ACPS* aide tout le monde à comprendre ce qui sous-tend la production de semences certifiées et permet de doter le secteur canadien des semences des personnes, ensembles de compétences et connaissances nécessaires pour un système de semences de prochaine génération.

Formation ACPS se compose de dix cours en ligne complets et de quatre programmes, qui mettent chacun l'accent sur des aspects précis du système des semences, notamment des photos de cultures de grande production, des vidéos sur comment faire, des glossaires, des liens de référence et des conseils pratiques de producteurs de semences expérimentés. Une formation d'équipe est également offerte aux gestionnaires d'entreprises semencières.

Tout au long de 2021, le matériel d'apprentissage élaboré par des experts de notre secteur experts a été conçu en leçons sous forme de diapositives qui combinent instruction, audio, vidéo, et interactions de façon à créer des cours en ligne stimulants. Formation ACPS est dans la phase finale de déploiement, le lancement étant prévu pour la mi-2022.





NOS ASSEMBLÉES

En 2021-2022, les assemblées des membres de l'ACPS comprenaient :

- *Assemblée générale annuelle (AGA)*
- *Assemblée générale extraordinaire (AGE) des membres sur le barème des droits*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

L'ACPS a tenu son Assemblée générale annuelle le mercredi 14 avril. C'était la deuxième année de suite que l'AGA se passait de façon virtuelle. Le président Joe Rennick a souhaité la bienvenue à plus de 109 participants à l'assemblée et a dit quelques mots sur la dernière année, notamment les répercussions de la COVID-19, le vote sur la fusion, et l'élaboration du Plan d'affaires d'ACPS 2.0.

Le président de l'ACPS, Joe Rennick, a présenté Doug Miller, le nouveau directeur exécutif. Doug a parlé de la façon dont, depuis les dix ans qu'il est avec l'ACPS, il a vu l'Association se transformer et devenir l'organisation moderne que l'on connaît aujourd'hui. Sous sa direction à titre nouveau directeur exécutif, l'Association va adopter une approche proactive, souple, et efficiente vers de nouvelles perspectives. Il a indiqué qu'avec le Plan d'affaires d'ACPS 2.0 et la Modernisation de la réglementation des semences de l'ACIA, l'ACPS est prête à se retrousser les manches et à assumer plus de responsabilités.

L'Association a dévoilé son Plan d'affaires d'ACPS 2.0, Doug donnant un aperçu de ce plan. Le Plan d'affaires repose sur trois concepts : l'ACPS en tant qu'autorité pour le système de certification des semences, la numérisation du système, ainsi que la gouvernance améliorée et les partenariats.

Glyn Chancey, le directeur exécutif sortant, a donné un aperçu du Rapport annuel 2020-2021 publié récemment et du rendement financier de l'Association tel qu'il est détaillé dans les États financiers.

Jonathan Nyborg, le président sortant de l'ACPS et le président du Comité des mises en candidature et des résolutions, a poursuivi avec l'élection du nouveau conseil d'administration et a fait part des quatre résolutions présentées pour examen aux membres réguliers de l'ACPS, résolutions qui ont toutes été adoptées. Après une séance de discussion réservée aux membres, l'assemblée a été levée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES 2021 SUR LE BARÈME DES DROITS

L'ACPS est engagée envers des budgets durables et l'efficacité opérationnelle. Des droits sont perçus pour s'assurer de s'acquitter du mandat de réglementation afin d'offrir un programme national de certification des cultures de semences. La sécurité financière est essentielle pour s'assurer que l'ACPS demeure une organisation solide, viable et indépendante.

Au terme de six semaines de consultations sur les droits proposés et une politique de rajustement des droits en fonction de l'inflation, les membres de l'ACPS se sont réunis de façon virtuelle le 14 novembre 2021, lors d'une Assemblée générale extraordinaire, pour passer en revue le barème des droits pour 2022 recommandé par le conseil d'administration, puis de voter.

Le conseil d'administration de l'ACPS a étudié toute la rétroaction relative à la consultation et a révisé les droits proposés, notamment les droits de superficie pour les graminées et légumineuses fourragères, le chanvre et le soya, ainsi que le canola hybride.

Dale Connell, le premier vice-président, présidait la réunion. Doug Miller, le directeur exécutif, a présenté un aperçu détaillé de la façon dont le barème des droits a été élaboré et révisé et a indiqué son impact prévu sur les revenus de l'Association. Il a également donné un exposé détaillé des coûts de certification et de l'infrastructure nécessaire ainsi que d'autres facteurs à considérer selon l'espèce.

Avec plus de 180 membres et invités présents, le résultat du vote validé a été de 88 % en faveur du Barème des droits proposé. Ces droits permettent à l'Association de remplir son mandat de réglementation et d'administrer le programme national de certification des cultures de semences du Canada.

* Le procès-verbal intégral de l'Assemblée générale annuelle 2021 et de l'Assemblée générale extraordinaire des membres est disponible à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

NOTRE MISE À JOUR FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'Association a terminé l'exercice avec un excédent opérationnel de 292 404 \$, grâce aux subventions et contributions gouvernementales de 214 869 \$ ainsi qu'aux réductions de coûts. Malgré cet excédent opérationnel, la situation financière de l'Association a enregistré une baisse au 31 janvier 2022, en raison d'une diminution de 125 525 \$ de l'actif net. Cette baisse était attribuable à des activités non opérationnelles comme les gains/pertes de placements. C'est la diminution de l'actif de la pension différée, au montant de 379 513 \$, qui a eu une incidence négative sur l'actif net de l'Association. Cette diminution résulte d'une perte actuarielle qui totalise 590 025 \$. Dans l'ensemble, les subventions reçues et la perte enregistrée sont des ajustements de valeur aberrante qui ne devraient pas se répéter à la fin de l'exercice financier de 2023.

L'actif net de l'Association comporte une réserve de fonctionnement de 51,25 % (actif net disponible sur les dépenses totales). Cette réserve de fonctionnement équivaut à 63,55 % lorsque les dépenses de tiers qui transitent par l'ACPS sont prises en compte (droits des filiales payés, inspections de l'ACIA). Ces ratios ont augmenté par rapport au niveau de 47,81 % et de 58,20 % en 2021 respectivement (p. ex., l'organisation dispose de plus de liquidités pour amortir les événements imprévus, les pertes de revenus et les dépenses importantes non budgétées).

L'Association se relève des déficits de 410 846 \$ et de 412 516 \$ de 2020 et 2021, respectivement, grâce aux subventions et contributions gouvernementales en 2022 et des réductions marquées des coûts. L'Association dispose des ressources pour financer ses programmes et pour appuyer sa mission à court terme. Toutefois, elle devrait prioriser un contrôle des coûts discrétionnaires et renflouer sa réserve afin de s'assurer que les fonds requis sont disponibles pour répondre à ses obligations futures.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

Les revenus totaux ont augmenté de 206 615 \$ au 31 janvier 2022 par rapport à l'année précédente, ce qui est principalement attribuable aux subventions et contributions gouvernementales de 214 869 \$. Les augmentations des droits pour les services à la clientèle de 53 937 \$ et des revenus d'intérêt de 18 863 \$ ont été partiellement compensées par la diminution des revenus des cotisations pour les inspections de l'ACIA qui s'élevaient à 24 953 \$.

Les dépenses administratives générales de l'Association ont diminué de 159 050 \$ par rapport à l'année précédente. Les augmentations des coûts salariaux de 153 346 \$, des avantages sociaux de 24 156 \$, des projets spéciaux de 36 745 \$ ainsi que du développement technique et des données de 18 311 \$ ont été plus que compensées par les diminutions des coûts liés aux assemblées générales annuelles de 100 769 \$, des honoraires professionnels de 121 286 \$ et des déplacements de 90 787 \$.

* Les états financiers vérifiés pour 2021-2022 peuvent être consultés à l'adresse seedgrowers.ca/fr.



NOS INTERVENANTS

Afin de s'acquitter de son mandat et atteindre ses priorités stratégiques, l'ACPS accorde la priorité aux partenariats

AOSCA, OCDE, ECCC

L'harmonisation internationale de la semence

L'un des rôles de base de l'ACPS est de s'assurer que les normes canadiennes de certification des semences sont harmonisées avec les normes internationales et vice versa. Les normes et politiques sur les semences d'autres pays doivent s'harmoniser avec celles de l'ACPS et du Canada, et les nôtres s'harmonisent avec les leurs afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'incidence négative sur le commerce.

- *Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA)* : Les organismes membres comptent 44 États américains, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. L'ACPS est un chef de file reconnu au sein de l'AOSCA, et des membres du personnel de l'ACPS jouent des rôles de leadership dans toute l'organisation, notamment le conseil d'administration, le Certification Requirements and Standards Council, le Comité consultatif, et plusieurs comités de produits. En 2021, l'ACPS a collaboré avec l'AOSCA pour embaucher son nouveau chef de la direction et a participé à plusieurs réunions virtuelles. Des révisions ont été faites aux exigences de certification de l'AOSCA dans le cas du blé hybride, et de nouvelles exigences ont été adoptées pour le sésame. L'AOSCA a aussi mis à jour récemment sa brochure « How AOSCA Tracks Wildland Sourced Seed. »
- Les Systèmes de semences de *l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)* qui compte 61 États membres : L'ACPS appuie activement l'ACIA en représentant le Canada dans l'élaboration des normes de certification variétale des semences de l'OCDE reconnues à l'échelle internationale, et assure la liaison avec l'International Seed Federation (ISF), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). En 2021, les Systèmes de semences de l'OCDE ont approuvé leur étude de faisabilité sur la numérisation et ont commencé à travailler avec les Autorités nationales désignées (AND) pour financer la phase initiale et les projets pilotes. Le directeur exécutif de l'ACPS a joué et continue de jouer un rôle de leadership dans ce projet.

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Continuité des activités et améliorations au système

L'ACPS travaille en étroite collaboration avec l'ACIA. Nous avons tenu des réunions hebdomadaires de planification d'urgence et de questions ayant une grande visibilité avec le personnel des opérations et des programmes de l'ACIA tout au long de la saison d'inspection 2021 des cultures. Ces réunions ont assuré une prestation et une surveillance efficaces des services de certification, malgré les restrictions de santé publique continues imposées en raison de la COVID-19.

CONSEIL CANADIEN POUR LES RESSOURCES HUMAINES EN AGRICULTURE (CCRHA)

Services de perfectionnement professionnel pour les membres

L'ACPS a poursuivi son étroite collaboration avec le CCRHA pour créer Formation ACPS, qui offre des possibilités de perfectionnement professionnel aux producteurs de semences et aux intervenants du secteur. Le CCRHA a obtenu un financement d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et a fourni un appui continu au projet.

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE (FCA)

Élaboration de politiques en matière de semences et d'agriculture

L'adhésion de l'ACPS à la FCA a continué de lui donner une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques communes avec un grand nombre d'organisations agricoles de premier plan du Canada sur des questions allant de la modernisation de la réglementation des semences à la gestion du risque d'entreprise, en passant par la protection de la propriété intellectuelle, la protection des obtentions végétales et les travailleurs étrangers temporaires. L'ACPS s'est également impliquée activement auprès de la FCA par le biais de son Comité du secteur des semences.

CONSEIL DES GRAINS DU CANADA (CGC)

Règlements sur les aliments nouveaux pour cultures génétiquement modifiées

L'adhésion de l'ACPS au Conseil des grains du Canada procure une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques communes avec le spectre complet des intervenants de la chaîne de valeur et de l'industrie des grains. L'accès futur à un éventail complet de variétés génétiquement modifiées au Canada dépendra de l'efficacité avec laquelle les efforts actuellement déployés par le CGC vont influencer les règlements sur les aliments nouveaux pour cultures génétiquement modifiées.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC)

Normes de certification biologique

L'ACPS participe aux comités techniques de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) qui élaborent des normes liées aux semences pour le secteur agroalimentaire, notamment des normes pour la certification biologique, et s'assure que ces normes sont élaborées en tenant bien compte du système canadien de semences pédiées.

TABLE RONDE CANADIENNE SUR LES CULTURES DURABLES (TRCCD)

Code de pratique Grains responsables

L'adhésion de l'ACPS à la TRCCD lui a donné accès à la tribune nationale en 2021 qui a permis à l'ACPS et à d'autres organisations productrices de remettre en question de nombreux aspects du code proposé qui est surveillé par la plateforme de mesure de la TRCCD pour promouvoir l'amélioration continue. L'ACPS appuie la mission de la TRCCD qui consiste à fournir une tribune nationale pour coordonner et communiquer la durabilité de la production de grains du Canada.



BUREAU DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES DE SANTÉ CANADA (SC)

Nouvelles variétés de chanvre

L'ACPS est un membre original du Groupe de travail interministériel de Santé Canada sur le chanvre industriel qui recommande tous les ans les variétés de chanvre à ajouter à la Liste des cultivars de chanvre approuvés qui sont admissibles à des licences de culture de SC.

SEMENCES CANADA

Collaboration pour faire avancer le secteur des semences

Semences Canada et l'ACPS sont les organisations semencières prédominantes du Canada, jouant des rôles différents mais complémentaires dans l'avancement du secteur des semences. Semences Canada est un important intervenant du secteur des semences. De nombreux membres de Semences Canada participent au Comité des services de réglementation et aux groupes de travail propres à des cultures de l'ACPS.



NOTRE ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de l'ACPS se compose du président, du 1^{er} vice-président, du 2^e vice-président, du président sortant, et d'un conseiller d'un gouvernement provincial.



JOE RENNICK

SASKATCHEWAN

Président



DALE CONNELL

ONTARIO

1^{er} Vice-Président



GLENN LOGAN

ALBERTA

2^e Vice-Président



JONATHAN NYBORG

NOUVEAU-BRUNSWICK

Président Sortant



PETER SCOTT

NOUVEAU-BRUNSWICK

Conseiller d'un
gouvernement provincial

ADMINISTRATEURS

L'ACPS est dirigée par un conseil d'administration composé de ses membres. Les statuts de l'ACPS font en sorte que chacune des régions productrices de semences est représentée par au moins un administrateur producteur de semences.

Roxanne Asselin, Québec

Andrew Ayre, Manitoba

Jim Baillie, Nouvelle-Écosse (*jusqu'en avril 2021*)

Shannon Bieman, Ontario

Carl Bolton, Ontario

Peter Boswall, Î.-P.-É. (*jusqu'en avril 2021*)

Richard Brault, Québec

Scott Horner, Alberta

Roy Klym, Saskatchewan

André Lussier, Québec

David MacKellar, Ontario (*jusqu'en avril 2021*)

Ryan Murray, Manitoba

Martin Provencher, Québec (*jusqu'en avril 2021*)

Chelsea Tomlinson, Alberta

Laurie Wakefield, Saskatchewan

David Wuthrich, Colombie-Britannique

CONSEILLERS

Le conseil est également appuyé par neuf conseillers des gouvernements provinciaux, chacun étant nommé par sa ou son ministre provincial de l'Agriculture respectif, et un conseiller pédagogique.

Chami Amarasinghe, ministère de l'Agriculture et du Développement des ressources du Manitoba

Damien Chaput, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Krista deMilliano et **Marcia Hewitt-Fisher**, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta

Joanna Follings, ministère de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

Steve Hamill, ministère de l'Agriculture et des Terres, Î.-P.-É.

Dr. Bryan Harvey (OC, SOM, FAIC, PhD, Pag), conseiller pédagogique

Doug Pchajek, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

Amy Sangster, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse

Lori Vickers et **Brenna Shields**, ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique



Félicitations au conseiller et ami de longue date de l'ACPS, Bryan Harvey!

Suite à son intronisation en novembre 2020 au Temple de la renommée en agriculture, M. Harvey a reçu en juin 2021 son grade honorifique de l'Université de la Saskatchewan pour souligner ses importantes contributions à sa collectivité et à la société canadienne au cours de sa carrière de 50 ans.

NOS COMITÉS PERMANENTS

EXÉCUTIF

Joe Rennick *
Dale Connell
Glenn Logan
Jonathan Nyborg
Peter Scott

APPELS

Glenn Logan *
Chami Amarasinghe
André Lussier
Ryan Murray
Doug Pchajek
Christina Rowan **
Peter Scott
Chelsea Tomlinson
Laurie Wakefield
David Wuthrich

VÉRIFICATION

Roy Klym *
Carl Bolton
Glenn Logan
Joe Rennick
Peter Scott

PRIX

Jonathan Nyborg*
Richard Brault
Dale Connell
Scott Horner
Laurie Wakefield
David Wuthrich

DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Dale Connell *
Roxanne Asselin
Andrew Ayre
Annie Bergeron
Scott Horner
Dustin Klym
Glenn Logan
Jeff Reid
Craig Riddell
Kevin Runnalls

ÉDUCATION ET PUBLICITÉ

Joanna Follings *
Shannon Bieman
André Lussier
Ryan Murray
Doug Pchajek
Marian Stamp
Chelsea Tomlinson

GOVERNANCE

Glenn Logan *
Andrew Ayre
Carl Bolton
André Lussier
Jonathan Nyborg

RESSOURCES HUMAINES

Glenn Logan *
Shannon Bieman
Joanna Follings
Bryan Harvey

COORDINATION INTERFILIALES

Roy Klym *
Colleen Acres
Roxanne Asselin
Kelly Chambers
Andrew Dawson
Jean Dumont
Ed Hadland
Laurie Hayes
André Lussier
Frank McCardle
Tracy Niemela
Jonathan Nyborg
Daniel Sanders
Daniel Savoie
Jennifer Seward
Mike Shewchuk

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Helen Booker
Annie Claessens
Bruce Coulman
Greg Gingera
Rale Gjuric
Robert Graf
Michel McElroy
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

POLITIQUES ET PLANIFICATION

Joe Rennick *
Chami Amarasinghe
Roxanne Asselin
Shannon Bieman

Richard Brault
Damien Chaput
Dale Connell
Joanna Follings
Bryan Harvey
Scott Horner
Glenn Logan
Ryan Murray
Jonathan Nyborg
Kevin Runnalls
Peter Scott
Chelsea Tomlinson
David Wuthrich

SERVICES DE RÉGLEMENTATION

Dale Connell *
Roxanne Asselin
Andrew Ayre
Richard Brault
Jim Downey
Willie Drost **
Steven Hamill
Bryan Harvey
Marcia Hewitt-Fisher
Wendy Jahn
Roy Klym
Philippe Lemaître
Glenn Logan
Rick Love
Brigette Moore
Ryan Murray
Jonathan Nyborg
Christina Rowan **
Laurie Wakefield
David Wuthrich

* Président

** Observateurs officiels

NOTRE PERSONNEL

DOUG MILLER	Directeur exécutif et chef de la direction (<i>à compter du 1^{er} avril 2021</i>)
CAROLINE LAFONTAINE	Chef des opérations
PAM COLES	Administratrice gestionnaire, Finances et administration
MIKE SCHEFFEL	Administrateur gestionnaire, Politiques et normes
GAIL HARRIS	Gestionnaire des normes
BRIANNA CHOUINARD	Gestionnaire de la certification
TANIA CALVERLEY	Gestionnaire des communications et de la mobilisation
JANET JANSEN	Gestionnaire de la technologie et de l'habilitation numérique
KELSEY COURTNEY	Agente de la planification et des systèmes de la qualité
LAKSHANA MAHABIR	Agente des politiques
EMMANUEL FONDI	Agent des politiques et de la certification
LUCIE LAFLEUR	Coordonnatrice des services à la clientèle et adjointe au directeur exécutif
RYAN LAMBERT	Agent de soutien
LATONA NICHOLSON	Agente de soutien
JAZZMINE JOHN	Agente de soutien
RANDY PREATER	Conseiller spécial
GLYN CHANCEY	Directeur exécutif sortant (<i>jusqu'au 31 mars 2021</i>)

ANNEXE A

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats

Exercice clos le 31 janvier 2022, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2021

	BUDGET 2022	ACTUEL 2022	ACTUEL 2021
Revenus			
Droits de superficie	1 600 000 \$	1 532 675 \$	1 610 321 \$
Droits d'adhésion	650 000	611 335	628 545
Frais de service à la clientèle	576 000	587 195	485 058
Droits de superficie des filiales	480 000	468 458	480 653
Droits des parcelles	170 000	178 140	173 160
Droits d'adhésion aux filiales	130 000	125 035	127 265
Cotisation pour les inspections de l'ACIA	100 000	100 009	124 962
Intérêt et autres revenus	60 500	79 657	60 794
Contributions et subventions gouvernementales	100 000	214 869	0
	3 866 500	3 897 373	3 690 758
Dépenses			
Dépenses générales et administratives	3 156 500	2 889 270	3 048 320
Droits des filiales payés	610 000	593 493	607 918
Inspections de l'ACIA	100 000	100 009	124 962
Dépenses de projet	0	0	322 074
	3 866 500	3 582 772	4 103 274
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses avant ce qui suit			
Autres revenus (dépenses)	0	314 601	(412 516)
Perte subie à la disposition d'immobilisations	0	(22 197)	0
Insuffisance des revenus sur les dépenses	0 \$	292 404 \$	(412 516) \$

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2022, avec informations comparatives pour 2021

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2022	2021
Solde déclaré	2 000 000 \$	122 185 \$	(160 482) \$	1 961 703 \$	2 283 835 \$
Excédant (insuffisance) des revenus sur les dépenses	0	(22 197)	314 601	292 404	(412 516)
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	0	0	(417 929)	(417 929)	93 384
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	59 506	(59 056)	0	0
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	0	(62 996)	62 996	0	0
Solde à la fin de l'exercice	2 000 000 \$	96 498 \$	(259 870) \$	1 836 178 \$	1 964 703 \$

Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 janvier 2022, avec informations comparatives pour 2021

	BUDGET 2022	ACTUEL 2022	ACTUEL 2021
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	80 000 \$	62 996 \$	82 509 \$
Assemblée générale annuelle (valeur nette)	40 000	21 869	122 638
Créances douteuses	3 000	2 764	8 652
Services contractuels	100 000	106 185	121 946
Traitement des données	130 000	125 604	134 747
Avantages sociaux	238 500	222 940	198 784
Honoraires	100 000	103 000	100 000
Assurances	35 000	43 193	33 875
Internet et service du site Web	8 000	7 011	8 205
Droits d'adhésion	35 000	31 016	24 663
Fournitures de bureau et papeterie	10 000	9 955	12 295
Services postaux	12 000	(2 296)	9 999
Présentations et commandites	15 000	1 000	6 300
Imprimerie	5 000	5 052	4 806
Honoraires professionnels	170 000	259 087	380 373
Matériel promotionnel	0	5 624	0
Publicité	30 000	14 472	26 138
Loyer	75 000	74 072	107 473
Location de matériel	17 000	15 156	16 767
Salaires	1 667 000	1 591 909	1 438 563
Projets spéciaux	110 000	56 288	3 265
Abonnements	1 000	922	375
Développement technique et développement des données	122 000	108 606	90 295
Téléphone	8 000	7 772	9 794
Frais de déplacement des administrateurs	100 000	9 838	91 392
Déplacements du personnel	45 000	5 235	14 468
	3 156 500 \$	2 889 270 \$	3 048 320 \$

Remarque : Les dépenses pour l'Assemblée générale annuelle sont les dépenses nettes.



Association canadienne des producteurs de semences

C.P. 8455, Ottawa (Ontario) K1G 3T1

613-236-0497

seedgrowers.ca

